

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AOUT 2008

### 1. ETUDE DE SECURITE ROUTIERE SUR LA RD 2144 DANS LA TRAVERSEE DU BOURG.

Le programme d'aménagement d'un giratoire a été inscrit au budget primitif 2008 de la Commune. Le CM a considéré qu'une étude de Sécurité Routière serait préalablement nécessaire. Cette dernière pourrait s'attacher en particulier à l'instauration d'un système de ralentissement de vitesse de part et d'autre du carrefour. L'étude fournira un diagnostic de sécurité et les orientations d'aménagements. Plusieurs bureaux d'études ont été sollicités. Le CM autorise le Maire à signer la proposition technique et financière de Egis mobilité Agence de Lyon, 78, Rue de la Villette, 69425 Lyon Cedex 03, pour un montant de 7 200 € HT qui sera prélevé sur le programme de l'aménagement du giratoire. Une subvention est sollicitée auprès du Conseil Général, au taux de 70 %.

### 2. REAMENAGEMENT COMPLET DU GRAND LOGEMENT SITUE AU-DESSUS DE LA MAIRIE.

Les membres de la Commission des Bâtiments informent l'Assemblée que des travaux importants dans le grand logement situé au-dessus de la Mairie s'avèrent nécessaires. Les derniers aménagements datent de 1983 et une totale rénovation s'impose avant de pouvoir le mettre en location. Les peintures, les menuiseries, le sanitaire, la plomberie, l'isolation et l'électricité sont à reprendre. Des devis ont été établis pour un montant de 63 392,33 € TTC. Le CM, considérant que ces travaux sont indispensables, décide l'exécution des travaux, approuve les devis pour le montant indiqué ci-dessus, sollicite du Département une subvention au titre du programme habitat – volet location au taux de 15 %, bonifiée de 5% en tant que commune située en ZRR, bonifiée de 2,5% en tant que bâti vacant depuis plus d'un an, bonifiée de 2,5% en tant qu'opération inscrite dans une démarche de maîtrise de l'énergie. La dépense totale est prévue au budget général 2008 de la commune.

### 3. DECISIONS MODIFICATIVES

Elles concernent :

- du matériel scolaire : casiers, tables et chaises en complément de celui cédé gratuitement en juin par le Collège de Vallon : montant 1 100 € TTC ;
- du matériel de voirie : taille-haie, débroussailleuse, souffleur à dos, tondeuse : montant : 2 000 € TTC ;
- une enveloppe de 16 000 € TTC pour un programme de gros entretien de fossés, selon estimation DDE.

Le montant total des modifications est de 19 100 € qui sera prélevé sur le programme de l'aménagement du giratoire puisque celui-ci ne commencera pas cette année.

## QUESTIONS DIVERSES

### ➤ Réunions :

1. **SICALA** : le délégué rend compte de la dernière assemblée générale du syndicat. Un examen des statuts sera précisé ; l'utilité d'adhésion à un tel établissement pouvant être remise en cause.
2. **SIVOM** : les différentes options concernant la compétence assainissement sont exposées par le délégué. Elles devront être reprécisées pour chaque commune. A ce sujet une information complémentaire pourra être apportée par un technicien lors d'un prochain conseil : cette proposition est retenue.
3. **ONF** : l'organisme se propose de venir présenter au nouveau conseil « la charte forestière » à l'occasion d'une prochaine réunion. La date de cette dernière reste à définir. Une proposition concernant les préconisations de mise en sécurité du patrimoine arboré de la commune a été réalisée par la Direction de Développement de l'ONF.
4. **Le 8 AOUT à 18 h 30** : en partenariat avec le Centre Social, les « jeunes » de la Commune sont invités à se réunir sur le plateau sportif derrière la Mairie pour entendre leurs souhaits et mettre en place d'éventuelles activités. Les conseillers sont invités à participer à cette rencontre.
5. **Le 10 JUILLET : entrevue avec l'URCAM** : afin de concrétiser l'accord de principe concernant l'aide à l'installation et au maintien des professionnels de santé. La carence locale liée à l'activité de soins a été affirmée. Le projet de convention à établir est en cours. Le Conseil Général par un partenariat étroit soutient la démarche communale.

**La prochaine réunion de Conseil Municipal aura lieu à la Mairie de MEAULNE le mercredi 10 septembre 2008 à 20 h 30.**